

COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE

Hôtel de Ville
50200 COUTANCES

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
(Exercice clos le 30 juin 2007)**

Michel AMORY

Commissaire aux Comptes
25 A Avenue Division Leclerc
50200 COUTANCES
Téléphone : 02 33 45 39 13
Télécopie : 02 33 19 49 50

**RAPPORT SPECIAL SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES
(EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2007)**

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Suivant les dispositions de l'article L 612 – 5 du Code du Commerce, le Commissaire aux Comptes d'une association visée à l'article L 612 – 4 du même Code présente à l'organe délibérant, un rapport sur les conventions passées directement ou par personne interposée entre l'association et l'un de ses administrateurs ou l'une des personnes assurant un rôle de mandataire social.

Ces dispositions visent également les conventions passées avec une société dont un associé indéfiniment responsable, un gérant, un administrateur, le directeur général, un directeur général délégué, un membre du directoire ou du conseil de surveillance, un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieur à 10 % est simultanément administrateur ou mandataire social de l'association.

Sont exclues de cette réglementation, les conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leur implications financières, ne sont significatives pour aucune des parties.

En application des textes légaux et réglementaires visés ci-dessus, j'ai été avisé de conventions prévues à l'article L 612 – 5 du code de Commerce conclues au cours de l'exercice clos le 30 juin 2007.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation. J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en FRANCE ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I – Les membres du Conseil d'Administration ont bénéficié :

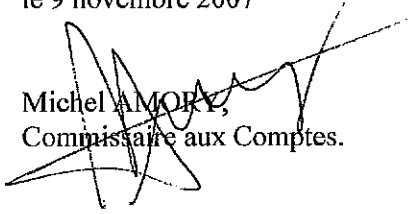
- Concernant la saison théâtrale :
 - du tarif « abonné » applicable dès la première place achetée,
 - de deux places gratuites offertes sur 3 spectacles définis.

- Concernant le festival « JAZZ SOUS LES POMMIERS » :
 - du tarif « abonné » applicable dès la première place achetée et de deux places à la Soirée réunissant les partenaires.

II – Certains membres du Conseil d'Administration, en leur qualité de membres bénévoles du « Comité JAZZ SOUS LES POMMIERS » ont bénéficié, en outre :

- d'une place gratuite sur 12 concerts de la saison 2006 / 2007 et une place au tarif « abonné » sur les autres spectacles,
- de deux billets gratuits dans le cadre du Festival JAZZ SOUS LES POMMIERS 2007,

Fait à COUTANCES,
le 9 novembre 2007


Michel AMORY,
Commissaire aux Comptes.

**COMITE COUTANCAIS D'ACTION
CULTURELLE**

Hôtel de Ville
50200 COUTANCES

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
(Exercice clos le 30 juin 2007)**

Michel AMORY
Commissaire aux Comptes
25 A Avenue Division Leclerc
50200 COUTANCES
Téléphone : 02 33 45 39 13

**RAPPORT GENERAL SUR LES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2007**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale du 27 novembre 2006, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels du COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE, tels qu'ils sont joints au présent rapport (comptes d'ensemble),
- les justifications de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en FRANCE ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, aux regards des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 1^{er} alinéa du Code de Commerce, il vous est précisé que les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, n'appellent pas de commentaires particuliers.

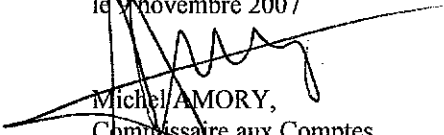
Elles s'inscrivent dans le cadre de la démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en FRANCE, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents présentés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels d'ensemble.

Fait à COUTANCES,
le 9 novembre 2007


Michel AMORY,
Commissaire aux Comptes.

COMITE COUTANCAIS D'ACTION CULTURELLE

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	EXERCICE 2007	EXERCICE 2006	PRODUITS	EXERCICE 2007	EXERCICE 2006
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Contrats de spectacles	545 398,87	611 317,74	Spécialités et activités annexes	565 320,67	609 649,64
Achats de marchandises	18 472,18	18 102,00	Autres produits	44 180,45	29 516,02
Variation de stock	-1 661,37	-682,53	Ventes de marchandises	640 755,69	40 506,13
Autres achats et charges externes	545 775,34	566 071,49	SOUS TOTAL A		679 671,79
Impôts et taxes	30 551,93	30 018,93	Subventions d'exploitation	752 981,42	756 298,63
Salaire et cachets	274 692,15	264 496,23	Parrainages - mécénats	218 135,17	229 784,19
Charges sociales	137 785,33	134 641,52	Transferts de charges	8 171,55	12 385,08
Dotations aux amortissements	2 872,38	1 856,11	Reprises sur provisions	20 038,29	18 289,10
Dotation aux provisions pour dépréciation des stocks	21 371,62	20 038,29	SOUS TOTAL B	999 326,43	1 016 755,00
Autres charges	63 012,55	71 253,63	TOTAL I (A + B)	1 640 082,02	1 686 426,79
TOTAL I	1 638 270,83	1 707 213,44	QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN	0,00	8 710,40
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN	1 921,00	13 984,83	TOTAL II	0,00	8 710,40
CHARGES FINANCIERES	1 921,00	13 984,83	PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts et charges assimilées	302,61	83,37	Autres intérêts et produits assimilés	10,41	13,90
TOTAL III	302,61	83,37	Produits sur cessions de valeurs mobilières	1 230,79	3 264,21
CHARGES EXCEPTIONNELLES			TOTAL III	1 241,14	3 278,11
Sur opérations de gestion	1 628,29	1 026,63	PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL IV	1 628,29	1 026,63	Sur opérations de gestion	3 305,91	254,57
TOTAL DES CHARGES	1 642 122,83	1 722 288,27	TOTAL IV	3 305,91	254,57
EXCEDENT			TOTAL DES PRODUITS	1 644 629,07	1 708 669,87
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			DEFICIT	0,00	13 618,40
Mise à disposition gratuite de biens	50 933	38 249			
- Locaux municipaux	600	80			
- Locaux autres	33 601	20 132			
- Matériel	393 125	338 500			
Mise à disposition gratuite de services	5 944	15 013			
- Personnel (ville)	131 748	141 555			
- Personnel (autre)					
- Prestations					
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	615 962	664 529	TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	615 962	664 529
	2 260 581	2 276 817		2 260 581	2 276 817

- Prestations en nature**
- Ville de Coutances (Hors investissements)
 - Conseil Général
 - AGRIAL
 - Chambre de Métiers de la Manche
 - Crédit Agricole de la Manche
 - France Télécom
 - Holmer
 - Centre Eleclectr Coutances
 - MUTI-MIM
 - OCEP Imprimerie
 - RENAULT SCAJARD
 - Entreprise DUJARDIN
 - EUROVA B.N agence de Périers
 - Groupe FLORETTE
 - CENTRE D'ANIMATION
 - SARLEC
 - ISIGNY STE MERE
 - SAUR
 - DALTONER

ANNEXE

1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

2 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - ACTIF -

2-1 - ACTIF IMMOBILISE

- IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS (CF TABLEAU)

- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

2-2 - ACTIF CIRCULANT

- STOCKS (CF TABLEAU)

- CREANCES

- DISPONIBILITES

2-3 - COMPTES DE REGULARISATION

- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

3 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - PASSIF -

3-1 - FONDS ASSOCIATIFS

- FONDS PROPRES

3-2 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- PROVISION POUR CHARGE

3-3 - FONDS DEDIES

- SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

3-4 - DETTES

- DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

- DETTES FISCALES ET SOCIALES

- AUTRES DETTES

3-5.- ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

- CREANCES

- DETTES

3-6- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

3-7- COMPTE DE REGULARISATION

(rien)

4 - DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4-1 - SUBVENTIONS

4-2 - PARRAINAGES PRIVES ET PROFESSIONNELS

4-3 - TRANSFERTS DE CHARGES

4-4 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

5 - EFFECTIFS

6- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

1 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1 - Les comptes annuels de l'exercice 2007/2008 ont été élaborés et présentés conformément aux règles applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

Les charges et les produits sont enregistrés en EUROS Hors Taxes.

1.2 - L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les amortissements et les stocks :

Amortissements :

- Les immobilisations non décomposées sont amorties en fonction des durées d'usage.
- Concernant les immobilisations décomposées, la structure est amortie en fonction de la durée d'usage et les composants sont amorties sur la durée normale d'utilisation ou sur la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Stocks : évalués au coût d'acquisition, article par article, selon la méthode du prix de revient moyen pondéré ou du dernier prix .

Certains articles dont la vente est devenue aléatoire ont fait l'objet d'une dépréciation.

- Cartes postales : il est retenu une dépréciation de 10% par tranche de deux années d'ancienneté avec un maximum de 90%.
- Affiches : il est retenu une dépréciation de 10% par année d'ancienneté avec un maximum de 90%. Les grandes affiches ont fait l'objet d'une modulation des taux appliqués pour les exercices 2007 à 2004.
- Autres articles : dépréciation estimée en fonction de la valeur probable de réalisation.

Contributions volontaires : conformément au plan comptable des associations, les contributions volontaires significatives ont fait l'objet d'une évaluation portée au pied du compte de résultat. Les informations qualitatives concernant les contributions volontaires sont portées ci-après au chapitre 6.

1.3 - La présentation des comptes et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

DATE D'INVESTISSEMENT	DESIGNATION	COMPTE	AFFECTATION	VALEUR ACTIF D'INVESTISSEMENT	AMORTISSEMENTS		EXERCICES ANTERIEURS	EXERCICE 2007	TOTALX	VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30/06/2007
					Taux	DUREE				
22/06/1993	Groupe réfrigérateur	2184	Festival	365,88			365,88		365,88	
09/07/1993	Mobilier de bar	2184	Festival	762,25			762,25		762,25	
22/08/1996	3 Caissons suspendus solo	2184	Festival	499,78			499,78		499,78	
11/05/1996	14 Guéridons Réf:1904	2184	Festival	714,99			714,99		714,99	
11/05/1996	71 Chaises 5941 IL, noires	2184	Festival	2 110,65			2 110,65		2 110,65	
11/05/1996	6 Tabourets 1942 noirs	2184	Festival	218,61			218,61		218,61	
24/04/1997	Réfrigérateur (GNID ARL 9304	2184	Festival	251,55			251,55		251,55	
24/04/1997	1 Billeus rotin (occasion)	2184	Festival	29,73			29,73		29,73	
24/04/1997	2 Paires de fauteuil rotin (occasion)	2184	Festival	274,41			274,41		274,41	
24/04/1997	1 Table basse (occasion)	2184	Festival	6,10			6,10		6,10	
07/03/1998	1 table basse	2184	Festival	29,73			29,73		29,73	
07/03/1998	1 salon rotin	2184	Festival	237,82			237,82		237,82	
20/03/1998	1 meuble bar	2184	Festival	121,96			121,96		121,96	
09/04/1999	1 fauteuil rotin	2184	Festival	60,98			60,98		60,98	
09/04/1999	1 fauteuil	2184	Festival	9,15			9,15		9,15	
09/04/1999	1 fauteuil	2184	Festival	18,29			18,29		18,29	
09/04/1999	1 fauteuil	2184	Festival	3,05			3,05		3,05	
09/04/1999	1 fauteuil	2184	Festival	6,10			6,10		6,10	
09/04/1999	1 fauteuil	2184	Festival	7,62			7,62		7,62	
14/04/1999	2 fauteuils JANEIRO	2184	Festival	121,35			121,35		121,35	
14/04/1999	1 canapé JANEIRO	2184	Festival	112,50			112,50		112,50	
14/04/1999	1 table JANEIRO	2184	Festival	67,00			67,00		67,00	
14/04/1999	1 banquette rotin	2184	Festival	22,87			22,87		22,87	
14/04/1999	1 table rotin	2184	Festival	106,71			106,71		106,71	
22/04/1999	1 étager	2184	Festival	430,51			430,51		430,51	
25/04/1999	1 ensemble Rotin	2184	Festival	148,64			148,64		148,64	
25/04/1999	1 table rotin	2184	Festival	29,73			29,73		29,73	
04/05/1999	Claustras	2184	Festival	948,08			948,08		948,08	
14/05/1999	1 armoire métallique	2184	Festival	144,83			144,83		144,83	
24/05/2000	Rayonnage "PROTUB"	2184	Festival+Salon	536,92			536,92		536,92	
20/04/2001	Ensemble rotin	2184	Festival	253,66			253,66		253,66	
10/05/2001	Rayonnage tubulaire	2184	Festival	89,87			89,87		89,87	
12/10/2001	Salon rotin	2184	Festival	38,11			38,11		38,11	
01/07/2002	Ensemble salon	2184	Festival	578,00			578,00		578,00	
12/05/2005	Terrasses aluminium	2184	Festival	466,20	20,00%		105,93	93,24	199,17	267,03
13/03/2006	Desserte de bar 4 portes	2184	Festival	2 294,60	10,00%		69,48	229,46	298,94	1 995,66
17/05/2006	6 CLAUSTRAS	2184	Festival	384,00	10,00%		38,40	38,40	42,99	341,01
17/05/2006	12 pieds de CLAUSTRAS	2184	Festival	220,80	10,00%		2,64	22,08	24,72	196,08
				12 723,02			9 540,07	383,18	9 923,25	2 799,77
				42 997,34			24 768,64	2 842,89	27 601,53	15 389,81
	Immobilisations corporelles			44 254,51			26 571,81	2 872,38	28 544,19	15 710,32

- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Immobilisations financières	
- Titres Immobilisés	
Crédit Agricole Mutuel Normand (Parts sociales)	117,40
TOTAL	117,40



- STOCKS AU 30.06.2007

Libellé	Stock initial		Stock final			Variation stock	Provision pour dépréciation
	Quantités	Valorisation	Quantités	Prix unitaire	Valorisation		
JAZZ MAGASIN							
Affiches 40 x 60	16 946	8 242,09	18 467		9 271,63	1 029,54	4 889,13
Affiches 80 x 120	8 207	8 685,70	9 495		9 844,09	1 158,39	8 613,93
Cartes postales	16 168	3 361,32	17 542		4 104,60	743,28	1 322,23
Tabliers	1	6,80		6,8000		-6,80	
Ponchos	1 143	627,51	977	0,549	536,37	-91,14	536,37
Badges	3 165	1 424,25	188	0,450	84,60	-1 339,65	84,60
T-shirts adultes antérieurs à 2006	302	1 316,72	160	4,360	697,60	-619,12	697,60
T-shirts adultes couleur pétrole 2006	162	576,72	130	3,560	462,80	-113,92	462,80
T-shirts adultes Rouge/Noir 2006	16	92,32	1	5,770	5,77	-86,55	
T-shirts adultes bleu/blanc 2006	24	150,48	3	6,270	18,81	-131,67	
T-shirts adultes blanc/gris chiné 2006	16	156,32	1	9,770	9,77	-146,55	
T-shirts adultes à capuche ciel 2006	39	252,33	26	6,470	168,22	-84,11	
T-shirts enfants bleu/bleu ciel superposé 2006	3	37,11		12,370		-37,11	
T-shirts enfants bleu/bleu ciel superposé 2006	15	103,05		6,870		-103,05	
T-shirts enfants rouge pré-rétrécis 2006	13	52,91		4,070		-52,91	
Casquettes							
Polo enfant bleu marine 07			13	9,817	127,62	127,62	
T-shirts enfant bleu ciel 07			16	5,517	88,27	88,27	
T-shirts enfant orange 07			9	5,517	49,65	49,65	
Débardeur femme 07			25	6,017	150,43	150,43	
T-shirts femme manches longues rose 07			11	8,997	98,97	98,97	
T-shirts femme manches longues blanc 07			16	8,997	143,95	143,95	
T-shirts femme kaki 07			7	5,967	41,77	41,77	
T-shirts femme orange 07			11	5,967	65,64	65,64	
T-shirts femme noir 07			43	5,967	256,58	256,58	
Sweet femme vert 07			2	21,017	42,03	42,03	
T-shirts homme manches courtes noir 07			13	6,617	86,02	86,02	
T-shirts homme manches longues 07			45	7,017	315,77	315,77	
Livre "Sous les pommiers le jazz"	477	5 151,60	478	10,800	5 162,40	10,80	4 846,16
Tour de cou	182	196,56	110	1,080	118,80	-77,76	118,80
Sacs à dos			13	11,000	143,00	143,00	
TOTAUX		30 433,79			32 095,16		
				Variation de stock produits non alimentaires		1 661,37	21 371,62
TOTAL GENERAL					32 095,16		21 371,62

- CREANCES

- Usagers et comptes rattachés (net) 56.642,18

SOUS TOTAL 56.642,18

- Autres créances

Subventions à recevoir

GRSP de Basse-Normandie 5.018,00

ONDA 3.300,00

Conseil Régional 148.407,00

C N V 13.000,00

SPEDIDAM 13.001,58

ODIA 2.000,00

CMA/FACE 5.553,50

F C M 5.000,00

Avoir non parvenu UBI FRANCE 448,50

Crédit de T.V.A. et T.V.A déductible 26.553,59

Etat produits à recevoir (dégrèvement) 695,56

Débiteurs divers 15.587,10

Divers produits à recevoir 286,90

SOUS TOTAL 238.851,73

295.549,91

- DISPONIBILITES

Chèques vacances à encaisser 70,00

Compte courant Crédit Agricole 82.291,28

Compte courant Caisse d'Epargne 464,87

Livret d'Epargne Caisse d'Epargne 61,46

Livret d'Epargne Crédit Agricole 271,49

Intérêts livrets au 30/06/2007 4,35

Caisse centrale en Euros 351,58

Caisse centrale en devises 39,59

Cartes tatoo 248,00

TOTAL 83.802,62

2-3 - COMPTES DE REGULARISATION

<i>- CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</i>	
- Spectacle FEIST	10.000,00
- RODRIGUE (Fonds de billets)	1.869,00
- Festival de La Haye	1.366,00
- Boissons	433,81
- Divers	327,38
(Abonnements documentation, réception, fournitures de bureau etc...)	
TOTAL	13.996,19

3 - DETAIL DES POSTES DU BILAN - PASSIF -

3-1 - FONDS ASSOCIATIFS

<i>- FONDS PROPRES</i>	
- Réserve de trésorerie	45.734,71
- Report à nouveau	
au début de l'exercice	83.859,21
affectation du résultat de l'exercice précédent	-13.618,40
à la clôture de l'exercice.....70.240,81
	<hr/>
	115.975,52
- Résultat de l'exercice (excédent)	2.506,24
TOTAL	118.481,76

3-2 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>- PROVISION POUR CHARGES</i>	4.709,19
FCAPet reliquat FNAS	
TOTAL	4.709,19

3-4 - DETTES

- EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT		
Intérêts courus à payer		52,58
	SOUS-TOTAL	52,58
- DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		
Fournisseurs		25.171,66
Fournisseurs factures non parvenues		45.946,27
	SOUS-TOTAL	71.117,93
- DETTES FISCALES ET SOCIALES		
Etat et autres collectivités publiques		11.720,83
Charges à payer		
Personnel congés payés		7.708,45
Personnel autres charges à payer		4.009,60
Charges sociales sur congés payés		3.268,88
URSSAF		54.159,00
ASSEDIC Annecy		276,30
ASSEDIC de Basse-Normandie		1.447,47
C.M.B. Médecine du travail		494,61
G.R.I.S.S.		16.797,82
Congés Spectacles		18.230,00
A.F.D.A.S Formation professionnelle		4.046,00
AGESSA		54,00
F N A S		1.893,00
F C A P		379,00
	SOUS-TOTAL	124.484,96
- AUTRES DETTES		
Créditeur ville		5.065,65
Déplacements artistes		948,38
AXA Assurance		612,49
Divers		14,04
	SOUS-TOTAL	6.640,56
		TOTAL 202.296,03

3-5 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

– CREANCES

CREANCES	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
TOTAL (I)			
Actif circulant			
- usagers	57.061,27	57.061,27	
- autres créances	238.851,73	238.851,73	
TOTAL (II)	295.913,00	295.913,00	
Charges constatées d'avance	13.996,19	13.996,19	
TOTAL GENERAL	309.909,19	309.909,19	

- **DETTES**

DETTES	Montant Brut	A un an au plus
- emprunts et dettes auprès des Ets de Crédits	52,58	52,58
- fournisseurs	71.117,93	71.117,93
- personnel	11.718,05	11.718,05
- sécurité sociale et autres organismes sociaux	101.046,08	101.046,08
- Etat et autres collectivités publiques	11.720,83	11.720,83
- autres dettes	6.640,56	6.640,56
Sous-total	202.296,03	202.296,03
Produits constatés d'avance	94.357,00	94.357,00
TOTAL GENERAL	296.653,03	296.653,03

3-6 – PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
- Provision FNAS et FCAP	4.709,19			4.709,19
TOTAL I	4.709,19			4.709,19
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
- Provisions pour dépréciation sur stocks et en cours	20.038,29	21.371,62	20.038,29	21.371,62
- Provisions pour dépréciation sur comptes clients	419,09			419,09
- Provisions pour dépréciation des comptes de débiteurs divers				
TOTAL II	20.457,38	21.371,62	20.038,29	21.790,71
TOTAL GENERAL	25.166,57	21.371,62	20.038,29	26.499,90
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	21.371,62	20.038,29	

3-7 – COMPTE DE REGULARISATION

- Subventions pour la scène conventionnée constatées d'avance	
Conseil Général	9.476,00
DRAC	21.500,00
- Perçu d'avance	
VILLE	60.047,00
- Emploi Tremplin	
Conseil Régional	3.334,00

	<u>94.357,00</u>

4 - DETAIL DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4-1 - SUBVENTIONS

GRSP de Basse-Normandie	5.018,00
Subvention ODIA	3.364,88
Subvention Conseil Régional	197.768,36
Subvention Conseil Général	185.517,04
Subvention Ville de Coutances	198.721,12
Subvention D R A C	135.086,97
Subvention ONDA	10.341,44
Subvention Réserve Parlementaire	11.733,46
Subvention FACE	5.430,15
TOTAL	752.981,42

4-2 - PARRAINAGES PRIVES ET PROFESSIONNELS

<i>Partenariats professionnels</i>	
C N V	32.278,36
ADAMI	12.000,00
SACEM	27.000,00
SPEDIDAM	13.001,58
F C M	10.000,00
SOUS-TOTAL	94.279,94
<i>Partenariats privés</i>	
Chambre de métiers de la Manche	4.000,00
Muti	13.810,00
Ordre des experts comptables cabinet de Coutances	1.140,00
SAUR	5.200,00
AIR FRANCE	6.250,00
EUROVIA B.N: agence de Périers	3.963,68
Groupe FLORETTE	5.600,00
AGRIAL	2.012,33
OCEP PLACE MEDIA	7.495,00
GAZ DE FRANCE	2.600,00
Club des commerçants partenaires Saison Culturelle	2.550,00
Maison d'arrêt	3.595,32
Club Jazz & Co	15.000,00
Café In Normandie-Pays de Loire	2.000,00
ISIGNY STE-MERE	10.000,00
RENAULT SCAUTO	2.000,00
Crédit Agricole Normandie	11.433,00
SOUS-TOTAL	98.649,33
<i>Mécénats d'entreprises</i>	
SECAG	1.489,70
Centre E.LECLERC Coutances	12.000,00
SOCOPA Entreprise	2.600,00
SARLEC	2.866,20
DALTONER	6.250,00
SOUS TOTAL	25.205,90
TOTAL	218.135,17

4-3 - TRANSFERTS DE CHARGES

- Remboursement participation Festival de LA HAYE	281,00
- Refacturation au C.Général du personnel technique « Ville en scène »	1.265,98
- Refacturation au Centre d'Animation : maintenance+affranchissement	5.309,54
- Refacturation repas + divers	1.245,73
- CPAM indemnités journalières	69,30
TOTAL	8.171,55

4-4 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

	CHARGES	PRODUITS
- Frais de prise en charge défection CUMBIA YA	300,00	
- Annulation facture 747 festival 2006	200,00	
- Réparation véhicule Scauto	1.049,23	
- Régularisation billetterie + divers	79,06	85,71
- Cartes vertes		38,46
- Différence sur caisse et billetterie		106,23
- Dégrèvement d'impôts		695,56
- Audiens		1.081,94
- Bonification Assurance Courteille		794,00
- AFDAS prise en charge formation du personnel		504,01
Total	1.628,29	3.305,91

5 - EFFECTIFS

Au cours de l'exercice 2006-2007, l'association a fait appel :

- au personnel rémunéré par la ville
 - un directeur,
 - un directeur adjoint,
 - deux assistantes de production
 - une secrétaire,
 - une aide comptable - accueil (personnel commun au Centre d'Animation),
 - une personne chargée de communication,
 - une aide secrétaire et chargée d'accueil des Compagnies,
 - une hôtesse accueil billetterie (personnel commun au Centre d'Animation),
 - quatre personnes pour l'aide à la régie,
 - une chargée de diffusion,
 - un agent d'entretien.

- au personnel rémunéré par le C.C.A.C
 - une administratrice,
 - une comptable (personnel commun au Centre d'Animation – 20%),
 - une personne chargée de la médiation,
 - un régisseur général,
 - un régisseur lumière,
 - un régisseur structure.

- au personnel rémunéré par le Centre d'Animation
 - une secrétaire accueil – billetterie (20%).

- aux contributions de bénévoles dont :
 - la vingtaine de membres du comité Jazz Sous Les Pommiers et des bénévoles pour l'accueil du public et la tenue des bars.

6 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les informations chiffrées au pied du compte de résultat concernant les contributions volontaires ont été fournies par les prestataires concernés.

Un certain nombre de biens et de services, non chiffrables ou non chiffrés, sont mis à disposition par nos partenaires. Ils font l'objet des informations qualitatives ci après.

Ville de COUTANCES : mise à disposition de mobilier et fournitures de bureau ainsi que du matériel informatique. Mise à disposition d'un véhicule ville pour les déplacements du personnel. Accueil de la conférence de presse présentant le programme de la 26ème édition.

CONSEIL GENERAL DE LA MANCHE : prise en charge d'un transport de musicien pendant le festival.

CAFE IN NORMANDIE-PAYS DE LOIRE : fourniture de matériel de bar (tables, chaises, tireuses, barnums, vitrines réfrigérées...).

VIACOM-OUTDOOR : mise à disposition de panneaux d'affichage provisoires.

CREDIT AGRICOLE NORMANDIE : prêt d'un véhicule sans chauffeur pour un aller/retour Coutances-Rennes dans le cadre du concours "Jeunes reporters"

BENEVOLAT DU C.C.A.C.

La contribution des bénévoles à notre activité est difficile à valoriser. Une estimation faite en tenant compte des réunions mensuelles du comité d'organisation et de la semaine du festival nous permet d'évaluer au moins une participation de 7.500 heures.